

# CONSEIL MUNICIPAL DE RIMLING

## Séance du 3 SEPTEMBRE 2024

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE**

<b>Nombres de membres</b>		
<b>Afférents au Conseil Municipal</b>	<b>En Exercice</b>	<b>Qui ont pris part à la délibération</b>
<b>15</b>	<b>15</b>	<b>15</b>

**Date de convocation : le 26/08/2024**



### PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RIMLING DU 03 septembre 2024

**Sous la présidence de M. Eric HEMMERT, Maire,**

Le 3 septembre deux mille vingt-quatre, à 18h00, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, dans le lieu habituel des séances à la Mairie

**Membres présents :** Madame BECK Marie-Noëlle, Monsieur BECKRICH Stephan, Monsieur CARRIERE Thierry, Monsieur GABRIEL Didier, Monsieur HEINRICH Roger, Monsieur HEMMERT David, Madame HOELLINGER Anne, Madame HOELLINGER Catherine, Monsieur MOURER Michaël, Monsieur SCHNEIDER Fabien, Monsieur SCHNEIDER Thierry, Monsieur SCHUMACHER Bernard, Madame STEINER Nadine, Monsieur VOGEL Pierre.

**Membre(s) absent(s) excusé(s)**

#### ORDRE DU JOUR

- VISIO CONFERENCE AVEC LE C.A.U.E : Présentation du projet concernant le Corps de ferme ainsi que l'aménagement du jardin public à l'arrière de la mairie.
- AUTRES PROJETS
  - Travaux chaufferie de l'Eglise – devis Dorckel
  - Travaux Cloches de l'Eglise – devis SARL CHRETIEN
  - Travaux Jardin public : « habillage pompe à chaleur » (devis Dorckel) et aménagements divers
- POINT SUBVENTIONS GAL LEADER – Sentiers d'interprétation du patrimoine
- Adhésion 2025 FFSP – Fédération Française des Sports Populaires - Sentiers
- RECETTE EXCEPTIONNELLE : R2 redevance ENEDIS – 13 200€
- BUDGET LOTISSEMENT : Clôture
- RESSOURCES HUMAINES :
  - Contrat groupe « Assurances statutaire » 2025-2028 – Agent CNRACL
  - Convention d'adhésion à la mission d'assistance du Centre de Gestion sur les dossiers Retraite CNRACL
- DIVERS

**Approbation du procès-verbal de la séance du 16 juillet 2024. Aucune observation n'étant formulée, ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.**

# CONSEIL MUNICIPAL DE RIMLING

## Séance du 3 SEPTEMBRE 2024

---

### INVESTISSEMENTS EN COURS

---

#### VISIOCONFERENCE – CAUE Mr Julian PIERRE

Visioconférence avec Mr Julian PIERRE du CAUE Moselle. Echange sur les projets en lien avec l'aménagement du Jardin du Curé et l'acquisition du corps de ferme « WEYLAND »

##### 1- JARDIN DU CURÉ :

- Garder les pierres apparentes

Voir les conseils du CAUE dans les documents envoyés par Mr PIERRE

- Démarrage aménagement côté bas d'ici fin septembre – 1<sup>ère</sup> terrasse.

- RDV le 3 septembre avec un paysagiste qui a donné des conseils pour les plantations et aménagements paysagers.

- Habillement de la pompe à chaleur.

##### 2- CORPS DE FERME

Signature de l'acte le 13 septembre 2024.

Le but de la visioconférence est de déterminer, débattre sur les surfaces, les usages des surfaces et les équipements intérieurs.

210m<sup>2</sup> de surface au sol dans le bâtiment principal

Bâtiment sain

Garder l'esprit du corps de ferme

Annexe arrière à démolir

Annexe latérale à voir selon l'usage

Proposition de projet :

**1<sup>ère</sup> phase** : - Nettoyage

- Démolition

- Mise aux normes des réseaux eau et électricité

*Conseil* : Bien réfléchir à l'idée générale du projet pour savoir où poser les réseaux afin de ne pas avoir à les déplacer par la suite.

*Proposition* : éventuellement sur l'arrière du bâtiment

# CONSEIL MUNICIPAL DE RIMLING

## Séance du 3 SEPTEMBRE 2024

---

### 2ème phase :

#### Libérer 2 espaces dans le bâtiment :

1 grand espace dans la partie Nord : Démolition des murs arrières / remblayage du côté porcherie-remise pommes de terre/Relever la charpente. Avec peu de travaux l'espace devient facilement utilisable.

1 plus petit espace d'environ 36m<sup>2</sup> : boutique éphémère/espace associatif...

Avoir 2 échelles de tailles d'espace.

Créer des espaces flexibles selon les besoins : garder l'esprit ferme, garder le côté sobre du bâtiment, aussi brut que possible.

Bâtiment plutôt à usage estival, en appui des fêtes de village, en lien étroit avec la place BASSAC ;

Ne pas prévoir de chauffage, aller au plus simple ;

Bloc central : WC / BAR / pièce type remise, avec frigo....

Préau : Prévoir dans la partie centrale un espace préau, ouvert, avec peut-être des bancs, un coin réparation vélo, un point information...en lien avec les sentiers de randonnées.

Le but est de rendre flexible, indépendant, chaque espace.

#### Création de puits de lumière dans le toit :

### Etage :

Ne rien prévoir à l'étage car obligation d'aménagement d'accès personnes mobilités réduites et coûts trop élevés.

---

## RESSOURCES HUMAINES

**2024-035** Objet: [Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires](#)

#### **Le Maire/Président expose :**

- que le Centre de Gestion a communiqué à la Commune/Établissement les résultats la/le concernant.

#### **Le Conseil, après en avoir délibéré :**

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26 (alinéa 5, non abrogé) ;

Vu le décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour application de l'article 26 susvisé, les Centres de Gestion peuvent souscrire des contrats d'assurance pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion en date du 29 novembre 2023, décidant de fixer, au titre de la mise en place de cette mission supplémentaire à caractère facultatif, le taux correspondant à la prestation rendue par le Centre de Gestion.

#### **Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>** : d'accepter la proposition suivante :

# CONSEIL MUNICIPAL DE RIMLING

## Séance du 3 SEPTEMBRE 2024

Assureur : **GENERALI VIE**

Courtier : **WTW**

Durée du contrat : 4 ans (date d'effet au 01/01/2025).

Préavis : contrat résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois.

- **Agents affiliés à la CNRACL**

### Risques garantis :

- Décès
- Congé pour invalidité temporaire imputable au service
- Longue maladie, maladie longue durée
- Maternité y compris congés pathologiques / Adoption / Paternité et accueil de l'enfant
- Maladie ordinaire ou temps partiel pour raison thérapeutique sans arrêt préalable à l'expiration d'une période de franchise mentionnée à l'acte d'engagement
- Temps partiel pour raison thérapeutique consécutif à un arrêt, mise en disponibilité d'office pour raison de santé, infirmité de guerre, allocation d'invalidité temporaire
- Maintien du demi-traitement pour les agents ayant épuisé leurs droits à prestations

### Conditions : (garanties/franchises/taux)

(Cocher l'option retenue)

GARANTIES ET FRANCHISES	TAUX	CHOIX
Tous les risques, avec une <b>franchise de 10 jours</b> par arrêt en maladie ordinaire	6.91 %	x
Tous les risques, avec une <b>franchise de 15 jours</b> par arrêt en maladie ordinaire	6.60 %	
Tous les risques, avec une <b>franchise de 20 jours</b> par arrêt en maladie ordinaire	6.36 %	
Tous les risques, avec une <b>franchise de 30 jours</b> par arrêt en maladie ordinaire	6.02 %	
Tous les risques, avec une <b>franchise de 30 jours sur l'ensemble des arrêts (sauf maternité sans franchise)</b>	5.54 %	

- **Agents titulaires ou stagiaires affiliés à l'IRCANTEC et agents contractuels de droit public affiliés à l'IRCANTEC**
- Congé pour invalidité imputable au service
- Grave maladie
- Maternité (y compris congés pathologiques) / Adoption / Paternité et accueil de l'enfant
- Maladie ordinaire à l'expiration d'une période de franchise mentionnée à l'acte d'engagement
- Reprise d'activité partielle pour motif thérapeutique

### Conditions : (garanties/franchises/taux)

Cocher l'option, si retenue

GARANTIES ET FRANCHISES	TAUX	CHOIX
Tous les risques, avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire	1,45 %	x
Tous les risques, avec une franchise de 30 jours par arrêt en maladie ordinaire	1,17 %	

# CONSEIL MUNICIPAL DE RIMLING

## Séance du 3 SEPTEMBRE 2024

---

*Au(x) taux de l'assureur s'ajoute la contribution financière de **0,14 %** pour la prestation d'administration du contrat par le Centre de Gestion. Ce taux s'applique annuellement à la masse salariale assurée par la collectivité.*

**Article 2 : Le conseil DECIDE** d'autoriser le Maire (*ou Président*) ou son représentant à signer le contrat d'assurance, les conventions en résultant et tout acte y afférent.

**Article 3 : Le conseil DECIDE** d'autoriser le Maire (*ou Président*) ou son représentant à signer la convention d'adhésion du Centre de Gestion et les actes s'y rapportant,

**Article 4 : Le conseil CHARGE** le Maire (*ou Président*) à résilier, si besoin, le contrat d'assurance statutaire en cours.

**Article 5 : Le conseil PREVOIT** les crédits nécessaires au budget pour le paiement des primes et de la contribution relative à la mission supplémentaire à caractère facultatif du Centre de Gestion.

Objet: [Convention d'adhésion « Assistance sur les dossiers de retraite » – agent CNRACL](#)

En attente pour le moment, la Commune n'étant plus concernée dans les années à venir

---

### TRAVAUX DIVERS

---

**2024-036** Objet: [Travaux de Réparation du système de chauffage de l'Eglise](#)

Monsieur le Maire soumet au Conseil le projet de travaux concernant le système de chauffage de l'Eglise. Au vu de l'urgence des travaux, Monsieur le Maire propose, dans un 1<sup>er</sup> temps, d'effectuer des travaux de réparation du système de chauffage.

Mr le Maire soumet aussi au Conseil la nécessité d'intégrer un capteur de monoxyde de carbone.

Il soumet au conseil le chiffrage des travaux, comme proposé par la Société CHAUFFAGE DORKEL, pour un coût global de 8 100.00 € HT.

Le conseil municipal après avoir délibéré :

- **APPROUVE** les travaux de réparation du système de chauffage de l'Eglise,
- **AUTORISE** le maire à signer tout document relatif à cette opération.

**2024-037** Objet: [Travaux d'habillage de la pompe à chaleur à l'arrière de la mairie \(Jardin du Curé\)](#)

Monsieur le Maire soumet au Conseil le projet de travaux d'habillage de la pompe à chaleur dans le jardin à l'arrière de la mairie, dans le cadre de l'aménagement du cadre de vie et la création du jardin du curé.

Il soumet au conseil le chiffrage des travaux, comme proposé par la Société CHAUFFAGE DORKEL, pour un coût global de 2 637.00 € HT.

Le conseil municipal après avoir délibéré :

- **APPROUVE** les travaux d'habillage de la pompe à chaleur,
- **AUTORISE** le maire à signer tout document relatif à cette opération.

CONSEIL MUNICIPAL DE RIMLING  
Séance du 3 SEPTEMBRE 2024

**2024-038** Objet: Travaux de Réparation des Cloches de l'Eglise

Monsieur le Maire soumet au Conseil le projet de travaux concernant la réparation urgente des cloches de l'Eglise.

Il soumet au conseil le chiffrage des travaux, comme proposé par la Société CHRETIEN, pour un coût global de 1 475.00 € HT.

Le conseil municipal après avoir délibéré :

- **APPROUVE** les travaux de réparation des cloches de l'Eglise,
- **AUTORISE** le maire à signer tout document relatif à cette opération.

**COMPTABILITÉ**

**2024-039** Objet: Clôture du Budget annexe « Lotissement » - 32001

Les opérations de lotissement et de vente de terrains étant désormais achevées sur le lotissement de RIMLING - 32001, il est proposé de décider la clôture budgétaire et comptable de ce budget annexe,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide,**

- de transférer l'excédent du budget annexe Lotissement 32001 au budget principale de la Commune 32000.
- de clôturer le budget annexe « Lotissement RIMLING », référencé sous le numéro de budget 32001, au 31/12/2024 et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

ADOPTE A LA MAJORITE

**2024-40** Objet: Clôture du Budget annexe « Lotissement » - 32001 - TRANSFERT EXCEDENT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil municipal**

**DECISION MODIFICATIVE N° 1**

**Virements de crédits**

Nombre de membres en exercice 15  
Nombre de membres présents 15  
Nombre de suffrages exprimés 15  
VOTES : Contre Pour 15  
Date de convocation : 26/08/2024

Objet : CLÔTURE BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT - 32001

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 605 : Achats de matériel, équipements et travaux	17 240.80 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	17 240.80 €	
D 65822 : Revers. excédent des BA à caractère administratif au BP		17 240.80 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante		17 240.80 €